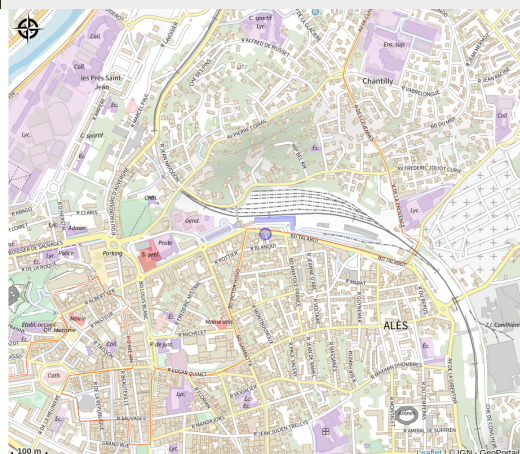


Parcours de pêche no Kill

CA Alès Agglomération



Crédit photo : Pêche à la mouche (© Frank Albert/Gard Tourisme)

Pour pratiquer la pêche à la mouche sur le parcours “no kill”, il faut être en possession d’un permis de pêche en cours de validité et d’une carte de membre de l’association Pêche-Alès-en-Cévennes.

Infos pratiques

Catégorie : Prestataires pleine nature

Description

Parcours balisé sur le Gardon, entre le pont de Brouzen et la passerelle des Prés Rasclaux. Long de 2 km, le parcours de la pêche “sans tuer” est exclusivement réservé à la pêche à la mouche fouettée et sans ardillon (ou ardillon écrasé) : c’est-à-dire que le poisson se libère tout seul, sans se blesser, pour être ensuite remis à l’eau. Des parcours spécifiques ont été aménagés : une portion no kill (sans tuer) où les poissons sont pris et remis immédiatement à l’eau.

Il représente un outil intéressant pour les moucheurs car il est ouvert toute l'année. Un espace carpe de nuit sur le plan d'eau.

Il fournit, avec la population autochtone des eaux Alésiennes, une grande diversité d'espèces : chevesnes, hotus, goujons, gardons, truites, perches, brochets, loches, carpes, tanches, blageons, vairons, rotengles.

Les pêcheurs au coup, à l'anglaise, au lancer, à la mouche et carpistes sont les principaux utilisateurs des parcours.

Un service de garderie assure la protection des parcours, le bon fonctionnement des activités liées à l'association et le respect des règlements.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année, tous les jours.

Tarifs:

Accès libre. Pour pratiquer la pêche à la mouche sur le parcours "no kill", il faut être en possession d'un permis de pêche en cours de validité et d'une carte de membre de l'association Pêche-Alès-en-Cévennes.

Fiche mise à jour par Gard Tourisme le 24/10/2022

Contact

3-4 place Semard 30100 ALES

30100 Alès

Tél. 06 37 06 88 59

ravel30560@gmail.com

<http://peche-ales-cevennes.com/>

[AAPMA](#)